

Point de Contact lance sa version mobile

Point de contact mobile, un accès pour tous, partout, tout le temps pour rester attentif aux contenus sur le web

Paris, le 23 septembre 2009 – Point de Contact est désormais accessible par tous, à tout instant et en tous lieux grâce à sa version mobile.

Le service d'assistance en ligne Point de Contact a pour principale mission de recevoir et de traiter les signalements de contenus attentatoires à la dignité humaine tout en informant et en sensibilisant les internautes sur les manières de rendre internet plus sûr.

Conscient de la nécessité d'adapter son formulaire à l'univers du mobile afin de le rendre accessible en permanence, Point de Contact a fait appel à la société Redshift pour la réalisation de la version mobile de son site. L'agence, créatrice de solutions marketing pour le mobile, a conçu et développé pour Point de contact le graphisme et toute la partie fonctionnelle de son site mobile.

Le célèbre "cliquez, signalez" de Point de Contact est désormais disponible depuis un mobile à l'adresse suivante : www.pointdecontact.net.

Point de Contact, le service français d'assistance en ligne

En surfant sur Internet, quiconque rencontrant un contenu qui lui semble attentatoire à la dignité humaine a la possibilité, si ce n'est le devoir, d'adresser un signalement à www.pointdecontact.net depuis son ordinateur ou son téléphone portable.

Cette démarche citoyenne est très rapide. Il suffit de compléter, de manière anonyme ou non, le formulaire qui s'affiche en sélectionnant la catégorie de l'infraction relevée :

- Pornographie infantine
- Incitation à la haine raciale
- Contenus choquants accessibles aux mineurs
- Incitation à la violence contre les personnes
- Incitation au terrorisme
- Apologie de crimes de guerre

Tous les signalements sont vérifiés par les analystes de contenus du Point de Contact qui se chargent ensuite de les faire suivre aux autorités compétentes (OCLCTIC¹, Ministère de l'Intérieur) s'ils les estiment illégaux au regard de la loi française.

Un réseau international

Point de Contact travaille quotidiennement avec les hotlines étrangères appartenant au réseau international de services d'assistance en ligne INHOPE, créé en 1999 et dont l'AFA² est membre fondateur. Cette collaboration accélère sensiblement le mécanisme de signalement lorsque le contenu est hébergé à l'étranger.

Un engagement des membres de l'AFA

L'action de signalement est essentielle pour que la lutte engagée par l'AFA et les pouvoirs publics contre ces nuisances soit de plus en plus efficace.

L'AFA s'est en effet engagée dès 1998 dans la lutte contre les contenus pédopornographiques et incitant à la haine raciale en créant son Point de Contact. Celui-ci a vu son champ de compétence s'élargir en 2004 avec la signature de la

¹ Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication

² Association des fournisseurs d'accès et de services Internet

Charte "Contenus Odieux" qui définit les contributions des membres de l'AFA en matière de lutte contre les contenus en ligne attentatoires à la dignité humaine, conformément à la Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique (LCEN) du 21 juin 2004.

Les internautes ont bien compris le message de Point de Contact : "ensemble, devenons Internet responsables", puisque, pour la seule année 2008, la hotline a reçu plus de 8000 signalements.

A propos de Point de Contact

Pointdecontact.net est le service français d'assistance en ligne permettant à tous de signaler tout contenu choquant rencontré sur Internet.

Point de Contact a été créé dès 1998 à l'initiative de l'Association des fournisseurs d'accès et de services Internet (AFA) dans le but de lutter contre "les contenus odieux », peu de temps avant que le projet ne prenne une dimension mondiale avec la mise en place de la fédération internationale de hotlines **Inhope**, dont l'AFA est membre fondateur.

Point de contact est soutenu, au sein d'un partenariat placé sous l'égide de la Délégation aux Usages de l'Internet et regroupant également les actions de sensibilisation d'Internet Sans Crainte et la helpline Net Ecoute Famille, par la Commission européenne dans le cadre de son programme " Safer Internet Plus ".



A propos de RedShift

Créée en 2006, RedShift imagine et développe des solutions de mise en relation par le mobile en adéquation avec l'univers des marques. C'est en alliant expertise marketing et savoir-faire technologique que RedShift conçoit et réalise les solutions les plus pertinentes pour chacun de ses clients (EMI Music, BNP Immobilier, Himedia, France Television Publicité,...). Un accompagnement sur toute la chaîne de valeurs de l'univers de l'internet mobile qui comprend l'ensemble des outils d'édition, de promotion et de monétisation sur mobile (MobileCut, Promoove, Ad-Shift).

Les développements réalisés par RedShift s'appuient sur une technologie ouverte sur tous les systèmes d'exploitation du marché (iPhone, Blackberry, Symbian, Windows Mobile, Android,..). Pour plus d'information : www.redshift.fr

Contacts Presse pour Point de Contact

Joana Faucher – Conseil en communication

joana.faucher@gmail.com

06 75 08 11 20

Carole Gay – Responsable affaires juridiques et réglementaires

01 44 54 86 53

Contacts Presse pour Redshift

Virginie Beauvais - PaperMoon

virginiebeauvais@gmail.com

06 67 38 87 61

Point de Contact • 5 rue de Charonne • 75011 Paris • France

Tél. : +33 1 44 54 86 60 • Télécopie : +33 1 44 54 86 50

<http://www.pointdecontact.net>